

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DFS	Date	29 mars 2023
Numéro		Heure	9h59

Auteur-e(-s) : Groupe socialiste	Lié à (obligatoire) : Ad 23.189
Titre : Amendement au projet de résolution Andreas Jurt 23.189, du 27 mars 2023, Nouvelle UBS : un risque systémique trop lourd à porter !	

Contenu :

Le Grand Conseil demande au Conseil fédéral, en étroite collaboration avec l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), la Banque nationale suisse (BNS) et le Conseil d'administration d'UBS, d'évaluer les divers scénarios et autres structures juridiques appropriés en vue de minimiser les risques systémiques, juridiques et financiers pour la Suisse suite au rachat de Credit Suisse (CS) par UBS. Pour ce faire, la mise en place immédiate d'une commission d'enquête parlementaire est nécessaire. Les responsabilités et les processus à tous les niveaux doivent être analysés en détail, les lacunes de la législation existante doivent être mises en lumière. Il s'agit également d'examiner si une nationalisation de Credit Suisse ne serait pas une meilleure alternative à la solution actuelle, et si une telle nationalisation pourrait encore être obtenue.

Parmi ces scénarios, la séparation des diverses activités de la nouvelle UBS, notamment les activités nationales de CS, doit être envisagée afin de les rendre autonomes. La création d'une Holding UBS SA pourrait chapeauter ces diverses entités, tout en détenant 100% de leurs actions. Cette mesure est importante pour préserver les emplois, pour les banques et les petites et moyennes entreprises (PME), pour maintenir la concurrence et pour éviter un nouvel effet domino aux conséquences catastrophiques, tant pour la place financière suisse que mondiale, si une nouvelle crise survient. L'accent doit être mis sur le maintien des postes et un plan social pour les employé-e-s de CS comme d'UBS. La crise ne doit pas se faire sur le dos des employé-e-s. Si la nouvelle banque « gigantesque » ne devait exister que temporairement, elle doit être contrôlée par les pouvoirs publics.

La mise en place d'une nouvelle stratégie doit prioritairement viser une réduction des risques et la sauvegarde des intérêts des clients de la banque. Nous demandons donc que des garanties allant dans ce sens soient exigées de la part des autorités qui se sont fortement engagées financièrement dans ce sauvetage.

Par ailleurs, les réglementations existantes ont clairement montré leurs limites et leur incapacité à anticiper ce désastre pour l'image de la place bancaire suisse et notre inaptitude à prendre suffisamment tôt les mesures qui s'imposaient. Là également, les rôles de la FINMA, de la BNS, voire du Conseil fédéral sont à clarifier. Ainsi, de nouvelles conditions-cadres efficaces dans le secteur bancaire sont nécessaires, afin que la Suisse ne soit pas à nouveau l'otage des grandes banques lors de la prochaine crise. Cela passe par une interdiction des bonus ainsi qu'un plafonnement des salaires dans les banques d'importance systémique pour lesquelles l'État doit intervenir en urgence. De plus, un système de séparation des banques (séparation de la banque commerciale et du secteur de l'investissement) est nécessaire, tout comme une indemnisation de la garantie de l'État, ainsi qu'une obligation pour les banques de détenir au minimum 20% de fonds propres.

Enfin, l'auteur demande que les responsables de cette « déconfiture » soient mis face à leurs responsabilités, rendent des comptes et, dans l'immédiat, ne perçoivent naturellement aucun bonus. Ceci doit être une condition lors de l'attribution de crédits demandés au parlement. Au minimum, les managers fautifs doivent restituer les bonus excessifs qu'ils ont encaissés, mais il doit y avoir aussi des garanties pour les collaboratrices et collaborateurs. De plus, aucun report des coûts de la crise actuelle ne doit se faire sur le dos des contribuables.

Motivation (facultatif) :

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Martine Docourt Ducommun

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Jonathan Gretillat	Romain Dubois	Corine Bolay Mercier
Sarah Fuchs-Rota		